



**CCRF &  
LABORATOIRES**

# ACTU COVID 19

2020 – n°47

16 novembre 2020

## RÉUNION CHSCT ET CT DU SCL DU 16 NOVEMBRE 2020

La CFDT était représentée par Ingrid **Taco** (L35) et Jean-Michel **Combes** (L34).

Cette réunion, à distance, était présidée par Thierry Picart, Chef du SCL, assisté de Nadine de Bellis, responsable RH, ainsi que Marius Cronopol, ISST et Antoine Devemy (en tant qu'expert de l'Administration).

Le point 1 de l'ordre du jour a été examiné uniquement en présence des représentants des personnels siégeant au CHSCT.

Les représentants des personnels siégeant au CT ont rejoint la réunion pour l'examen des points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour.

### 1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION VISANT LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX AU LABORATOIRE DE LYON

Le chef du SCL a souhaité qu'une intervenante explique la proposition de plan d'action aux membres du CHSCT. Selon l'administration, il s'agit d'une démarche en profondeur qui permettra d'améliorer la situation générale.

Madame Isabelle Jay (ergonome et psycho-dynamicienne du travail) a présenté son intervention en lien avec les risques psycho-sociaux et leur prévention.

Un point sera fait lors des prochains CHSCT.

### 2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

Semaine 47 :

Le nombre total d'agents touchés par la COVID depuis mars est porté à 11.

Quatre personnes sont en isolement et deux agents (vulnérables) sont positionnés en ASA.

Télétravail :

103 agents ont au moins une journée de télétravail au cours de la semaine. La semaine précédente, il y en avait 78. Cela fait une grosse augmentation car avant le second confinement, 30 agents étaient recensés en télétravail.

### 3. EXAMEN DU PROJET V3 DU CADRE DE PLAN DE PRÉVENTION SANITAIRE (PPS)

Dans cette nouvelle version, l'organisation du travail doit tenir compte du télétravail. L'objectif étant de limiter au maximum les interactions.

Il doit y avoir une vigilance vis-à-vis :

- des lieux de restauration où les mesures sanitaires doivent être particulièrement fortes,
- des réunions en présentiel qui ne doivent se dérouler qu'exceptionnellement. Il faut privilégier les réunions en audio et visioconférences.

Cette nouvelle version évoque également le cas des personnes vulnérables qui sont :

- soient placées en télétravail si elles ont des tâches télétravaillables.
- soient placées en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Il y aura également la création d'un dossier COVID sur Intralab pour que chacun puisse disposer d'un accès direct et complet à l'information.

**Rappel de consigne : l'administration rappelle que si un agent ne se sent pas bien il reste chez lui et ce quelques soient ses symptômes. De même, si des symptômes apparaissent lors de la journée de travail, l'agent prévient et rentre chez lui, quitte à revenir le lendemain dans le cas d'une fausse alerte.**

### 4. QUESTIONS DIVERSES

**Prochaine réunion** : Sauf situation d'urgence, un prochain point sur l'évaluation de la situation sanitaire sera fait lors du prochain CHSCT qui se déroule début décembre.

**Concours TCS et TCE 2020** : Le concours devait se dérouler en semaines 45 puis 48 et a finalement été décalé à la semaine 50 en visioconférence. Ces promotions intra catégorielle 2020, au sein de la catégorie B, se basent sur un ratio PRO/PRO défini dans un arrêté ministériel valable jusqu'en 2020 ; cet arrêté devra donc être renouvelé pour avoir des promotions intra catégorielles à partir de 2021.

**Concours 2021** : si le concours de technicien TCN n'est pas organisé en 2021, comme cela a été évoqué précédemment par l'UD (Plan d'Emploi Autorisé à la baisse potentiellement en 2021, besoins de recrutement de TCN inférieurs à un seuil « optimal » d'organisation d'un concours selon l'UD...), il n'y aura peut-être pas de promotions de catégorie C en catégorie B en 2021. La CFDT déplore cette situation.

**Signature du COP 2020-2022** : Le COP est quasiment finalisé. L'administration peut espérer qu'il soit signé avant la fin de l'année.

**Les représentants de la CFDT sont à votre disposition pour toute information complémentaire [cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr)**

Ingrid Taco (L35)

02 99 14 37 14

Jean-Michel Combes (L34)

04 67 04 62 68